



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 07/09/2018

Votre annonce n°18-48144 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **13, 83**

Annonce No **18-48144**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 Bd Charles Livon, 13007, MARSEILLE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.paysdaubagne.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Métropole Aix-Marseille Provence - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Service de la Commande Publique Z.I des Paluds 932 avenue de la Fleuride BP 1415, Point(s) de contact : Service de la Commande Publique, 13785, Aubagne, F,

Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04, Adresse internet :

<http://www.paysdaubagne.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

à l'adresse suivante : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, Numéro national d'identification : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE

PROVENCE, Direction des Achats et de la Commande Publique - Service des Marchés 10 place de la Joliette - Les Docks, Atrium

10.7 - BP 48014, 13567, MARSEILLE, F, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04, Adresse internet :

<http://www.paysdaubagne.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Entretien des espaces verts des Territoires du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, du Pays Salonais et de Marseille Provence
Numéro de référence : 74180159

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : La présente consultation concerne l'entretien des espaces verts de la Métropole Aix Marseille Provence. Les prestations sont réparties en 3 lots: - Lot 1: Entretien des espaces verts des zones d'activité du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Lot 2: Entretien des zones d'activité Territoire du Pays Salonais. - Lot 3: Entretien des espaces verts gérés par la Direction Maîtrise d'ouvrage et Ingénierie des bâtiments. Les accords cadres sont passés selon la procédure d'appel d'offres ouverts. Les accords cadres donneront lieu à la passation de bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande de 90 000 euros HT par an pour le lot 1, 160 000 euros HT par an pour le lot 2 et 160 000 euros HT par an pour le lot 3. L'estimation de 828 000 euros HT s'entend sur la durée totale de l'accord cadre tous lots confondus.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 828 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Arrosage, Espaces verts, Végétaux

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Entretien des espaces verts des zones d'activité du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution : Les prestations seront exécutées sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, principalement sur les zones d'activité de Napollon et des Paluds.

II.2.4) **Description des prestations** : Le lot 1 est un accord cadre sans montant minimum de commande et un montant maximum de commande annuel de 90 000 euros HT (soit un montant maximum de 360 000 euros HT sur la durée totale de l'accord cadre)

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30 %

2. sous-critère 1: Méthodologie et organisation pour assurer la qualité des prestations et mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité des interventions / Pondération : 50 %

3. sous-critère 2: Moyens humains et techniques affectés exclusivement aux prestations faisant l'objet du marché / Pondération : 50 %

Prix :

1. Prix / Pondération : 70 %

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 180 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de période de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat toutes périodes confondues est de 4 ans.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord cadre en application de l'article 30-I-7 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux accords cadre ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau accord cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord cadre.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée du lot s'entend sur la durée totale (soit 4 ans).

Mots descripteurs : Arrosage, Espaces verts, Végétaux

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Entretien des espaces verts des zones d'activité du Territoire du Pays Salonais

Lot n° : 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution : Les prestations seront exécutées uniquement sur les zones d'activité de la Crau et de la Gandonne à Salon de Provence, et de la Verdière à Mallemort et Velaux.

II.2.4) **Description des prestations** : Le lot 2 est un accord cadre sans montant minimum de commande et un montant maximum annuel de commande de 160 000 euros HT soit 640 000 euros HT pour la durée maximale de l'accord cadre (4 ans).

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30 %

2. sous-critère 1: Méthodologie et organisation pour assurer la qualité des prestations et mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité des interventions / Pondération : 50 %

3. sous-critère 2: Moyens humains et techniques affectés exclusivement aux prestations faisant l'objet du marché / Pondération : 50 %

Prix :

1. Prix / Pondération : 70 %

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 320 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application de l'article 30-1-7 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux accords cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

- Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires** : La valeur estimée du lot s'entend sur la durée totale (soit 4 ans).
Mots descripteurs : Arrosage, Espaces verts, Végétaux
- II.2) DESCRIPTION**
- II.2.1) Intitulé** : Entretien des espaces verts des bâtiments de la Direction Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des bâtiments du Conseil de Territoire Marseille Provence
Lot n° : 3
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 77310000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRL04
Lieu principal d'exécution : Les prestations se dérouleront sur les espaces verts des bâtiments gérés par la Direction Maîtrise d'ouvrage et Ingénierie du Territoire Marseille Provence
- II.2.4) Description des prestations** : L'accord cadre pour ce lot est passé sans montant minimum et pour un montant maximum de 160 000 euros HT par an soit 640 000 euros HT pour la durée maximale de l'accord cadre.
- II.2.5) Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 30 %
2. Sous-critère 1: Méthodologie et organisation pour assurer la qualité des prestations et mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité des interventions / Pondération : 50 %
3. Sous-critère 2: Moyens humains et techniques affectés exclusivement aux prestations faisant l'objet du marché / Pondération : 50 %
Prix :
1. Prix / Pondération : 70 %
- II.2.6) Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 328 000 euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord cadre est renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires** : La valeur estimée du lot s'entend sur la durée totale (soit 4 ans).
Mots descripteurs : Arrosage, Espaces verts, Végétaux

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : - Une lettre de candidature (sur papier libre ou DC1) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre ou modèle joint au DCE) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.
- III.1.2) Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou DC2).
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) DESCRIPTION**
- IV.1.1) Type de procédure**
Procédure ouverte

- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre :
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
22 octobre 2018 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 7 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 31 octobre 2018 - 10:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
La remise des offres sous format papier s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec AR ou tout autre moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé. Par remise directe: Métropole Aix Marseille Provence Direction de la Commande Publique - service des Marchés Le Sextant, 1^{er} étage 44 Bd de Dunkerque 13002 MARSEILLE Par voie postale: Métropole Aix Marseille Provence Direction de la Commande Publique, Service des Marchés 10 place de la Joliette - les Docks Atrium 10.7 - bp48014 13567 MARSEILLE Le soumissionnaire pourra également répondre via la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante:
<https://marchespublics.ampmetropole.fr>. L'accord-cadre sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix Marseille Provence. Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal administratif de Marseille, 22-24 rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE Cedex 06, F, Téléphone : (+33) 4 91 12 48 13, Fax : (+33) 4 91 81 13 87
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
Comité Consultatif interregional de règlement amiable des différends et litiges - Préfecture de Région PACA, Préfecture de Région PACA Bd Paul Peytral, 13282, MARSEILLE Cedex 20, F, Téléphone : (+33) 4 84 35 40 00, Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative) - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
7 septembre 2018

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 74180159

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20005480700249

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds, F-13400 Aubagne.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 22 octobre 2018

Objet de l'avis : Entretien des espaces verts

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#) [Retour](#)

ACCR3511440



[> Informations légales](#)